

▶ Violences sexistes et sexuelles dans les milieux de la santé

Médecin adjoint responsable UIMPV : Dr Emmanuel Escard
Cheffe de clinique SMPR : Dre Jennifer Socquet

Blog : <https://www.prevention-violence.ch/>



LE SEXISME: UNE VALEUR SOCIALE

- ▶ Ensemble de **stéréotypes** et **représentations** collectives, de **jugements** se traduisant par des mots, des gestes, des remarques, comportements ou actes qui **excluent**, marginalisent ou infériorisent en raison de l'appartenance à un sexe / genre
- ▶ Sexisme hostile
- ▶ Sexisme bienveillant:
 - Paternalisme
 - L'intimité hétérosexuelle
 - La complémentarité entre les sexes.
- ▶ Ce n'est pas qu'un problème de femme « tu seras viril mon fils »...les hommes sont autant enfermés dans un stéréotype de genre.
- ▶ Il existe des valorisations différentielles:
- ▶ Pour les femmes il y a quelque chose à « gagner » : en sortant de la maison, en faisant des études, en se consacrant à sa carrière, en ayant du succès. C'est plus positif pour une femme de faire du football qu'un homme de faire de la danse.
- ▶ Pour les hommes: il y a presque quelque chose à « perdre » en arrêtant son travail pour s'occuper de ses enfants.

L'ÉVOLUTION DU MILIEU DE SOIN UN MICROCOSME POUR L'INÉGALITÉ

Les femmes médecins existent depuis l'Antiquité, depuis l'Égypte jusqu'au 13ème siècle où elle sont excluent des universités.

Quelques travesties : Henriette Favez, 1919.

Les femmes existent de tout temps dans les soins aux malades: les couvents, les léproseries qui emploient les prostituées, sur les zones de guerre: Florence Nightingdale, guerre de Crimée 1954, qui popularise le métier d'infirmière dont la professionnalisation débute au 20 ème siècle, arrêt de la charité

Les sages femmes, existent de tout temps, grande souffrance au 15 ème « chasse aux sorcières » puis tournant au 18 ème hommes gynécologues.

- ▶ 1868: la Suisse ouvre l'université aux femmes (1460 Bâle, 1000 Salerne)
- ▶ 1900: accepte les études secondaires
- ▶ 1922: Genève accepte de donner des diplômes d'étude secondaire.

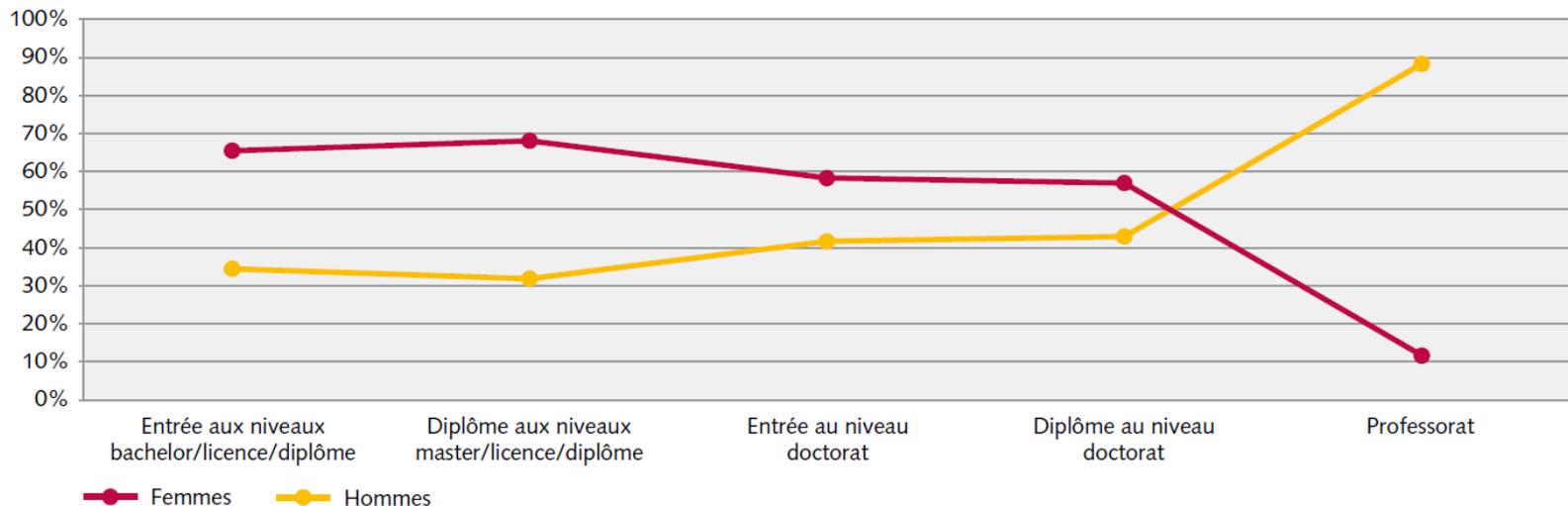
DE NOMBREUX OBSTACLES SURVIENNENT ENCORE

De plus en plus de filles se lancent dans des métiers masculins.

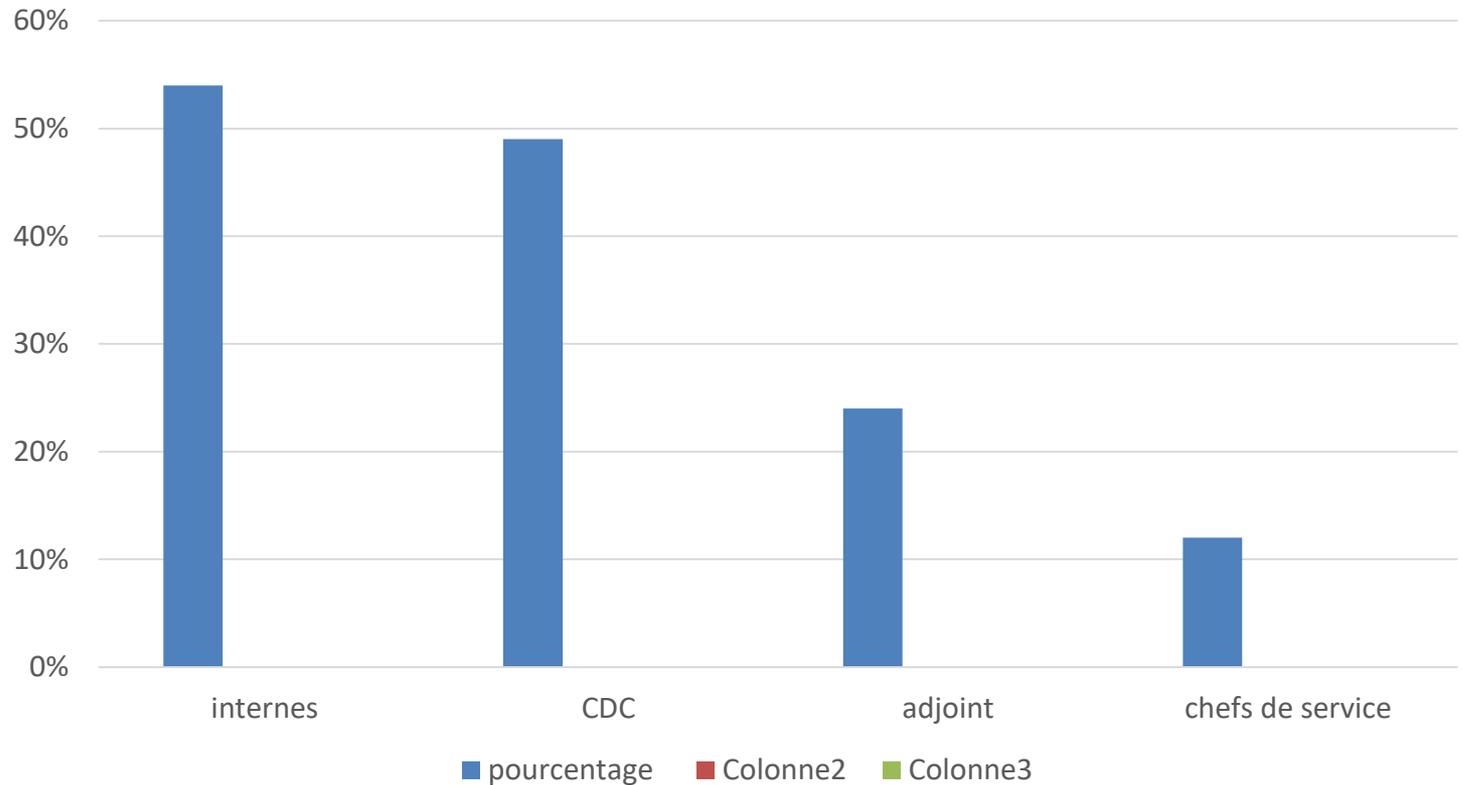
Pourcentage d'étudiantes en médecine 30% en 1980, 57% en 2006.

Pourcentage de femmes pratiquant la médecine: 1% en 1960, 32% en 2007

Leaky Pipeline du groupe de domaine d'études «Médecine et pharmacie», en 2010



PLACE DES FEMMES EN MÉDECINE

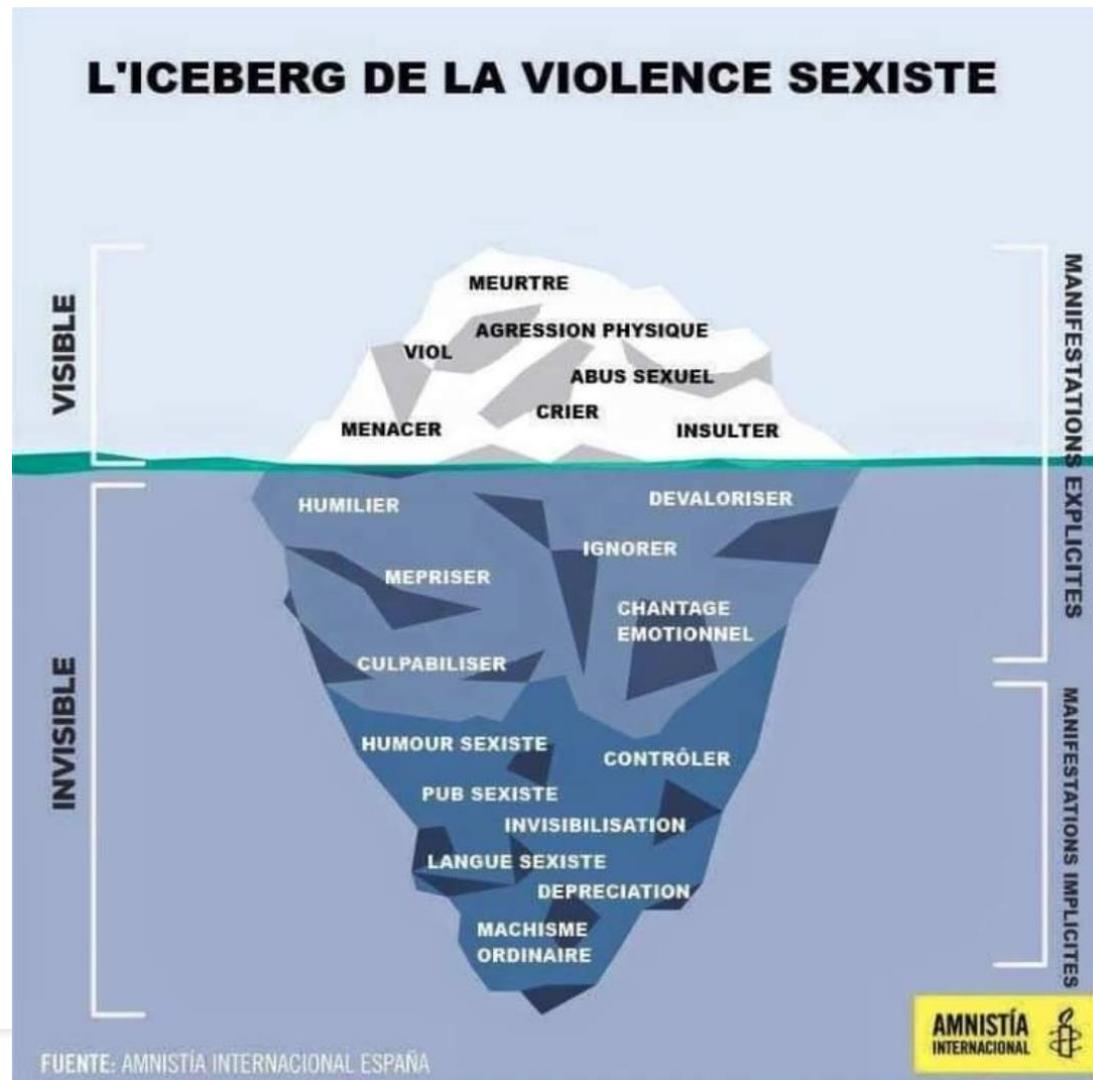


UN MÉTIER PEU HOMOGENE DES INEGALITES TOUJOURS PRESENTES

- ▶ Surreprésentation des femmes en pédiatrie, psychiatrie et gynécologie (vs chirurgie, cardiologie, radiologie)
- ▶ Inégalités économiques, les femmes occupent des postes souvent dévalorisés du point de vue économique (invisibilité du care)
- ▶ Inégalité économiques en raison de la prise de postes partiels
- ▶ Inégalité en raison de la maternité et surtout de la parentalité



SEXISME - INÉGALITÉS - VIOLENCES



VIOLENCES

- ▶ **VIOLENCES SEXISTES A L'ECOLE : UNE OPPRESSION VIRILISTE (Rapport Observatoire européen de la violence à l'école, 2018)** jusqu'à 1 enfant sur 2 dans certaines écoles primaires...
- ▶ **VOLENCES SEXISTES DANS L'ESPACE PUBLIC** : 72% des jeunes Lausannoises (16-25 ans, n=210) se disent harcelées dans la rue dans la dernière année...
- ▶ **LES ACTES SEXISTES DURANT LE SUIVI GYNECOLOGIQUE ET OBSTETRICAL (Rapport Haut conseil à l'égalité, France 2018)** jusqu'à 1 femme sur 3 dans certains contextes...
- ▶ **ET...** 9/10 victimes de violences sexuelles sont des filles et femmes; 12-47% de femmes victimes de VS, 30% femmes victimes de VC dans le monde (OMS)

A L'HÔPITAL : LA CULTURE CARABINE (CF, 2015)



RECHERCHE SUR LA VIOLENCE À L'HÔPITAL

2016: étude américaine publiée dans le « JAMA » montrait qu'une femme médecin sur trois avait été victime de harcèlement sexuel au cours de sa carrière : comportements ou remarques sexistes (92 %), avances sexuelles (41 %), mise en avant du lien de subordination pour obtenir des faveurs (6 %), menaces (1,3 %) ou coercition (9 %).

2017, ISNI France, enquête sur le sexisme et le harcèlement à l'hôpital, 3000 réponses, 95% des femmes subissent du sexisme (moyenne 87%)

1 interne /2 «la plupart ne se considère pas comme harcelée» car le sexisme ordinaire y est complètement ancré. ++ de femmes

8.6 % harcèlement (6.6 % l'ont dénoncé)

► **Les auteurs :**

- 10 % chefs de service.
- 30 % supérieur hiérarchique
- 30 % confrère
- 15 % autres soignants
- 15 % patients et famille de patients.

2018: Enquête Clash 2018: sexisme omniprésent chez les étudiantes

2019 : Enquête Medfem > 1000 réponses confirment ces chiffres.

Paye ta blouse: petit requiem des situations vécues par les femmes médecins

ETUDE MEDSCAPE : RÉSULTATS

Le harcèlement touche majoritairement les femmes médecins

● Homme ● Femme

A vécu une ou plusieurs de ces situations*

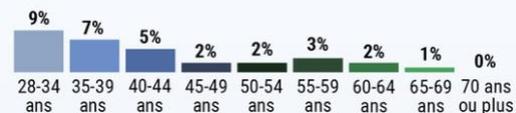


Les jeunes médecins plus à risque d'être victimes

Harcèlement sexuel subi par les internes

J'ai été victime d'abus, de harcèlement ou d'inconduite à caractère sexuel.	15%
J'ai été témoin d'abus, de harcèlement ou d'inconduite à caractère sexuel.	26%
J'ai été accusé(e) d'abus, de harcèlement ou d'inconduite à caractère sexuel.	0%
Aucune de ces situations	65%

Harcèlement sexuel subi en fonction de l'âge

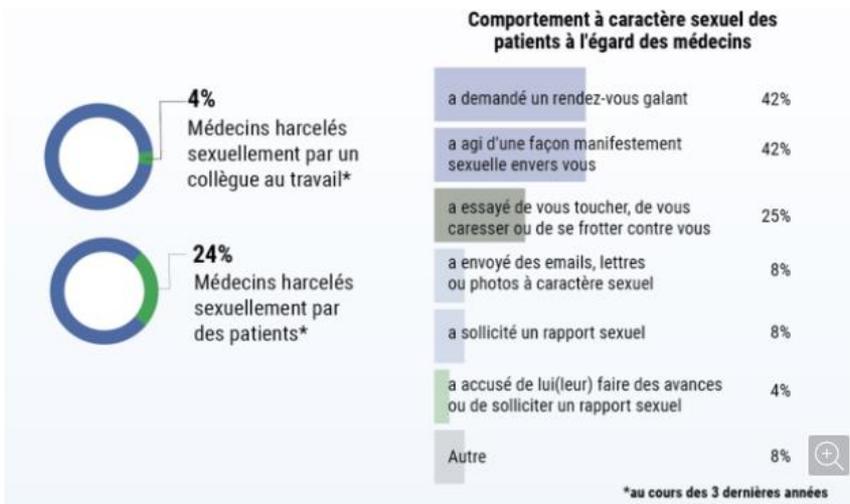


Position hiérarchique de l'auteur des actes

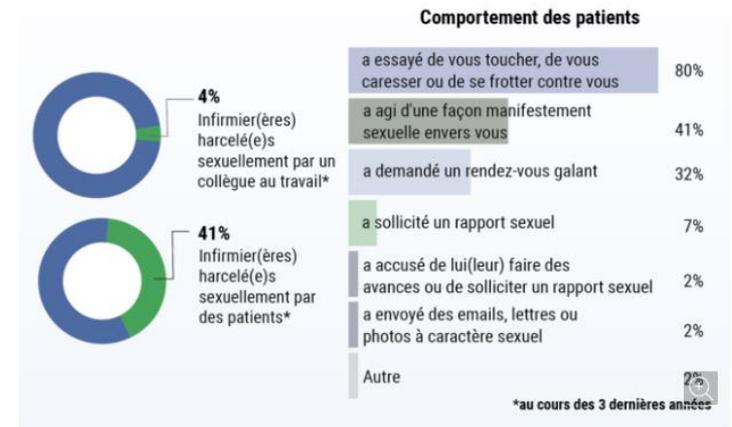
supérieure à la vôtre	45%
inférieure à la vôtre	29%
équivalente à la vôtre	26%

LES PATIENT.E.S AUTEURS

Le harcèlement par les patients



Infirmières et sages-femmes



LES PATIENT.E.S VICTIMES

Violences gynécologiques: pas de chiffres connus en Suisse,
→ Rapport français, 2018, plus 1 femme sur 3 subie du sexisme ou des actes de violence lors des consultations gyn-obst.

- #payetonutérus 2014, 7000 témoignages en 24h

Pas de chiffre dans les autres disciplines, quelques unes de journaux de temps en temps.



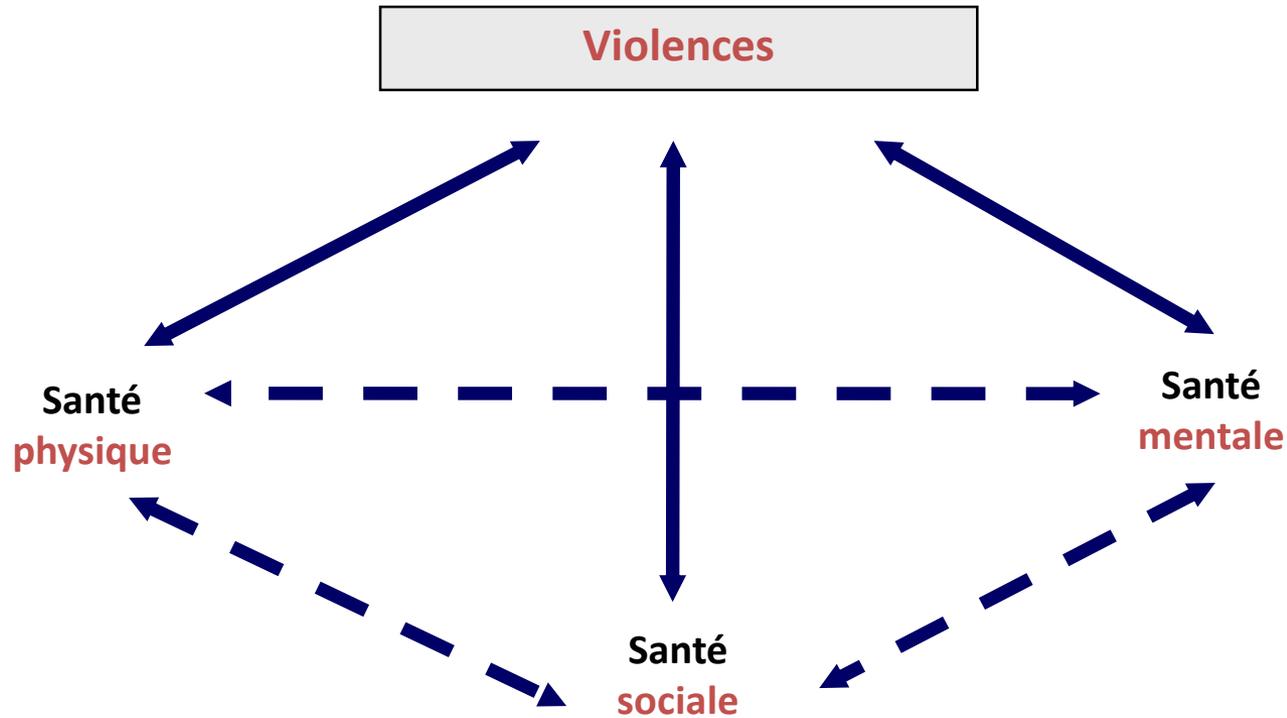
L'OMERTA

- ▶ Alors qu'il existe de nombreux obstacles pour:
 - Reconnaître qu'un acte est punissable
 - Oser en parler à ses collègues
 - Porter plainte
- ▶ IMPUISSANCE – IMPUNITÉ
- ▶ → 0,15 % des plaintes mènent à une action pénale, la plupart des cas se résolvent à l'amiable (ISNI).
- ▶ « L'Ordre n'a, à ce jour, pas mis en place de procédure spécifique dédiée aux violences sexuelles et des réunions de conciliation sont organisées entre les victimes et leur agresseur désigné, alors même que la « Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique », ratifiée par la France en 2014, interdit formellement cette pratique en cas de violences faites aux femmes. »

▶ POINTS COMMUNS DES SITUATIONS

- ▶ rapport de pouvoir ou de domination, inscription dans un sexisme et une violence «ordinaires»
- ▶ pas de consentement ou pas de capacité à consentir; violence, contrainte, menace ou surprise possibles
- ▶ l'auteur nie la victime (et ses droits fondamentaux), emprise parfois présente, stratégies d'isolement et d'accusation de la victime
- ▶ milieu fermé ou système favorisant, voire complice
- ▶ des conséquences importantes et de longue durée (perte de confiance en soi, aux autres, au système de soins, à la hiérarchie, aux collègues, remise en question du choix du travail...)

Violences et santé : des liens complexes



Rappel : L'OMS définit la santé comme globale et multidimensionnelle :

« La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

COMMENT CHANGER CES STÉRÉOTYPES?

- ▶ **Intervention:** chaque personne a un pouvoir d'action, montre son désaccord en agissant et soutenant, lutter contre la passivité, évaluer les risques, voire signaler
- ▶ **Prévention:** sensibiliser les enfants et les jeunes, et former les professionnels permettant de déconstruire ces stéréotypes de genre qui enferment autant les filles que les garçons
- ▶ **Politique** et institutionnel: avoir des messages forts de promotion de l'égalité et renforcer le cadre légal, changement des normes culturelles et sociales favorisant les violences de genre, favoriser la détection des victimes et leur prise en charge, aide aux auteurs ou potentiels auteurs.

Code éthique professionnel, déontologie médicale, serment d'Hippocrate, Loi sur l'égalité dans le Code pénal, OMS , Convention d'Istanbul....



RESSOURCES HUG EN CAS DE VIOLENCES SEXISTES OU SEXUELLES AU TRAVAIL

- ▶ UUA (pour la consultation des patients pour établir un constat de violence)
 - ▶ UIMPV
 - ▶ USSPF
 - ▶ Service de gynécologie-obstétrique
 - ▶ CURML
 - ▶ Département de psychiatrie, consultation de sexologie
-
- ▶ Hiérarchie métier- DRH- médecine du personnel
 - ▶ Service de la sécurité
 - ▶ Affaires juridiques
 - ▶ Espace médiation
 - ▶ Rapport incident/EIG +++
 - ▶ Consultation bureau de protection de la personnalité
 - ▶ Représentants du personnel
 - ▶ Direction de la qualité
-
- ▶ Lutte contre les discriminations : liens avec association Medfem, HUG a Rainbow, campagnes HUG contre les violences au travail et de promotion de l'égalité, commission égalité UNIGE...



RÉFÉRENCES

- ▶ Wikipédia, histoire de la médecine, des infirmières, des sages femmes
 - ▶ notrehistoire.ch. (infirmières)
 - ▶ UIMPV
 - ▶ Clash
 - ▶ Medfem
 - ▶ Medscape, une étude du sexisme dans le milieu hospitalier
 - ▶ Lavi
 - ▶ ***Les actes sexistes durant le suivi gynécologique***
 - ▶ *Des remarques aux violences, la nécessité de reconnaître, prévenir et condamner le sexisme*
 - ▶ Rapport n°2018-06-26-SAN-034, voté le 26 juin 2018.
- Bulletin médical suisse, statistiques 2017 FMH